



Pour venir en aide à Lys

L'Association

## Petite Fleur de Lys

Organise son



### Vide grenier

**Le Dimanche 21 Mai 2017**

A l'emplacement du  
**Marché des Saveurs**

A La Gaude  
(Rte de Cagnes, près de la Coupole)

*Nous espérons vous y voir très nombreux....  
N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous....*

Renseignements : 06.10.22.36.01



Assopetitefleurdelys

[assopetitefleurdelys@gmail.com](mailto:assopetitefleurdelys@gmail.com)

Réservation par mail ou au 06.25.75.12.22.





Association organisateur « Petite Fleur de Lys »

Ass.W 06100500410

410 Chem. du Parriaou. 06640 Saint JEANNET

[assopetitefleurdelys@gmail.com](mailto:assopetitefleurdelys@gmail.com)

## INSCRIPTION VIDE-GRENIERS – ATTESTATION Particulier

***Dimanche 21 Mai 2017 à l'emplacement du Marché des Saveurs,  
à La GAUDE 06610 (rte de Cagnes, près de la Coupole)***

Le prix de l'emplacement est de 15 € pour 3 mètres

### Je soussigné (e)

Nom : ..... Prénom : .....

Né (e) le : ..... A : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... @ .....

N° de la pièce d'identité : .....

Délivrée le : ..... Par : .....

N° d'immatriculation du véhicule : .....

### Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Articles L310-2 du Code de commerce)
- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à : ..... le : .....

Signature

Ci-joint, le règlement de ..... € pour ..... emplacement(s) d'une longueur de 3 mètres  
(Notifier si vous souhaitez plusieurs emplacements et la somme totale)

**Important : Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des documents suivants :  
Bulletin d'inscription complété, copie (recto/verso) de la CNI, justificatif de domicile, le règlement par chèque  
de l'emplacement ainsi que le chèque de caution de 20 € à l'ordre de l'association.**

Ces documents seront joints au registre des inscriptions et transmis à la Sous-Préfecture de Grasse.

Association organisateur *Petite Fleur de Lys*

410 Chem. du Parriaou. 06640 Saint Jeannet

[assopetitefleurdelys@gmail.com](mailto:assopetitefleurdelys@gmail.com)

Ass.W 06100500410



## **VIDE-GRENIERS du 21 mai 2017**

*Marché des Saveurs à La Gaude  
(Rte de Cagnes, près de la Coupole)*

### **Organisation et Règlement**

La mairie de la Gaude faisant des travaux sur le parking du stade du Mont-Gros, le lieu du vide-greniers de l'association est provisoirement organisé à l'emplacement du « **Marché des Saveurs** » à La Gaude. Les conditions du déroulement ainsi que du règlement restent les mêmes....

**Pour info** : Par manque de place, vous ne pourrez vous rendre en voiture jusqu'à votre emplacement. Le déchargement se fera du bord de route... Merci de votre compréhension.

#### Déroulement de la journée :

Les exposants devront se présenter le jour de la manifestation entre 6h30 et 7h30 maxi.

Après vérification de l'inscription, les placements se feront au fur et à mesure des arrivés.

***Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité et par manque de place, vous ne pourrez vous rendre avec votre véhicule sur votre emplacement.***

Chaque emplacement de 15 € d'une longueur de 3 mètres ~sera signalé par des marquages au sol.

Entre chaque stand, un espace est prévu pour le passage. Ces marquages devront être respectés.

L'Association ne fait aucun prêt de matériel. A chacun de prévoir ce dont il a besoin (table, siège, bâche au sol, parasol...). Les stands devront être installés pour 8h maxi. Ouverture au public, de 8h30 à 17h.

*L'association disposera d'une buvette/ snack et une tombola sera organisée dans la matinée.*

#### Règlement :

Les inscriptions et le paiement des emplacements devront nous être envoyés (à l'adresse de l'association) et devront nous parvenir pour la fin de la semaine précédant la manifestation.

(1 chèque pour l'emplacement + 1 chèque de 20 € de caution. voir ci-dessous)

Chaque exposant est prié de laisser son emplacement propre après son départ. Pour ce faire, un chèque de caution de 20 € est demandé pour chaque emplacement réservé. Celui-ci sera restitué lors du départ de l'exposant sous condition qu'il est laissé son emplacement propre (pas de dépôt dans les containers de tri sélectif). Dans le cas contraire, la caution payera la déchetterie pour le nettoyage du site.

#### Important :

Toute inscription incomplète ou sans les paiements ne sera validée.

- Les exposants s'engagent à respecter les horaires et ne pourront partir avant la fin des horaires prévues.  
Les véhicules ne pourront se déplacer sur l'espace de la manifestation pour le déballage et le remballage.